



Commission scolaire  
au  
Cœur-des-Vallées

# AVIS PUBLIC

## ADOPTION DU BUDGET 2019-2020

Conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, avis est par la présente donné que le budget de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'année scolaire 2019-2020 sera soumis au Conseil des commissaires pour adoption lors de la séance ajournée du 26 juin 2019, à 20 h, à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Donné à Gatineau, ce 5 juin 2019.

Jasmin Bellavance,  
Secrétaire général